

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 103/14

MESURE N° 1

PRESAGE N° 27872

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Inventaire numérisé du patrimoine bâti en Midi Quercy 2008

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Territoire du Pays Midi-Quercy

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Le programme d'actions présenté concerne la période du 1 janvier 2008 au 30 septembre 2008 :

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association « Al País de Boneta » - CPIE Midi Quercy

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : 114 965 € TTC pour 9 mois

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Syndicat Mixte Pays Midi-Quercy
105 407 €	16 418 €	0 €	28 741 €	57 482 €	2 766 €

Plan de financement prévisionnel sur 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

<i>Coût Total année 2008</i>	<i>Leader+</i>	<i>Etat (Cnasea)</i>	<i>Département</i>	<i>CR MP</i>	<i>Syndicat Mixte Pays Midi- Quercy</i>
<i>153 881 €</i>	<i>16 418 €</i>	<i>9 558 €</i>	<i>37 970 €</i>	<i>75 941 €</i>	<i>11 994 €</i>

6. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles): sur 9 mois

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations de service, honoraires, communication et réception)	1 600 €
Fonctionnement (113 365 €– 9 558 €)	103 807 €
Investissement	0 €
TOTAL	105 407 €TTC

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

L'inventaire du patrimoine bâti est réalisé en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy et la Région Midi-Pyrénées. Ce projet est entré dans sa phase opérationnelle en octobre 2004. L'objectif de la mission est de réaliser l'inventaire du patrimoine bâti des 48 communes du Pays Midi-Quercy selon les normes de l'Inventaire général mises en place pour la France par le Ministère de la Culture. Chaque élément bâti inventorié est analysé, photographié et localisé précisément.

L'opération sera menée par des historiennes de l'art, deux enquêteurs opérateurs de saisie et une chef de projet.

En 2008, l'inventaire se poursuivra sur les communes de Saint Antonin Noble Val, Monclar-de-Quercy, La Salvetat-Belmontet et Cayriech.

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

L'inventaire du patrimoine bâti est un outil au service du territoire qui s'inscrit dans une démarche de développement durable en répondant à trois finalités :

- Economique : l'inventaire du patrimoine est créateur d'emplois dans sa phase de réalisation et d'exploitation de l'activité économique. Il devrait permettre d'initier le développement d'activités structurantes pour le territoire : rénovation de bâti, vente de produits touristiques, vente de produits culturels, développement et amélioration de la qualité et de l'efficacité des services publics liés à la gestion du patrimoine et de l'environnement ;
- Environnementale : connaître le patrimoine est indispensable pour pouvoir le protéger; offrir aux décideurs un ensemble de données éclairant leurs prises de décision sur l'habitat et sur l'urbanisme, permettre d'argumenter les politiques urbaines, notamment pour l'établissement des Plans Locaux d'Urbanisme ou des espaces à protéger (ZPPAUP, secteurs sauvegardés, abords des Monuments Historiques) et faciliter le suivi et le pilotage d'opérations de réhabilitation du patrimoine.
- Sociale : le patrimoine est vecteur d'une identité, d'une culture, d'une histoire, de savoir-faire et de techniques. Partager cette connaissance, contribue à renforcer les liens sociaux intergénérationnels, à forger nos identités et renforce nos capacités de développement.

- **PARTENARIATS:**

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, Conseil Régional Midi Pyrénées (Direction de la Culture Service de l'inventaire), Conseil Général 82 (Service des affaires culturelles et informatique), Archives départementales, CAUE 82, associations patrimoniales du Pays...

- **CARACTERES DURABLES ET TRANSFERABLES:**

L'inventaire du patrimoine bâti vise à constituer des éléments de connaissance du patrimoine bâti. Ces bases de données numériques regroupent cette connaissance et permettent de la diffuser au grand public et aux acteurs du patrimoine qui peuvent la mobiliser dans leurs projets. Ces bases de données sont un outil commun à toutes les missions Inventaire françaises et alimenteront les archives du patrimoine de la France, elles permettent également des liens vers les bases de données européennes.

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Cette opération porte dans son intégralité sur le patrimoine bâti. Elle permet un recensement exhaustif sur les communes du Pays Midi Quercy. Ces données permettent d'être intégrées dans les futurs documents d'urbanisme des collectivités, afin de préserver l'environnement de celle-ci.

Elle répond donc à l'objectif de la mesure 1 « Améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire Midi – Quercy. » qui est d'accompagner, de susciter, et de favoriser toute initiative permettant de recenser, d'étudier, et d'inventorier le patrimoine environnemental du Pays Midi-Quercy.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du 1^{er} février 2008 n°14

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **Inventaire numérisé du patrimoine bâti du Pays Midi Quercy Année 2008**

Maître d'ouvrage : **Maison du Patrimoine et de l'Environnement**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ¹ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	10/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiches-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ² sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	4/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – Egalité des chances hommes, femmes – <u>Société de l'information</u> – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 2 priorités)	4/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	28/30

¹ **Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :**

Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement :** « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

² **Effet positif :** contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable :** effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-4 	2/2	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Paysage, Culture <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3	
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2	
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3	
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		10/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 2 0 2 2	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		8/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 3 2 3	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		10/10
TOTAL FINAL		56/60
<i>Commentaires :</i> <i>Projet structurant pour la connaissance du patrimoine bâti du Pays Midi-Quercy et de sa future valorisation.</i>		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 104/14

MESURE N°1

PRESAGE N° 27876

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Circuit botanique sur l'île de Nègrepelisse

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Nègrepelisse

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Décembre 2007 à mars 2008

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Commune de Nègrepelisse

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : HT

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
12 000 € HT	6 000 € 50 %		1 440 € 12 %	1 440 € 12 %		3 120 € 26 %

6. DEPENSES ELIGIBLES (HT– détailler les postes des dépenses éligibles):

- Achat de panneaux en pierre de lave pour 12 000 €HT (conception-réalisation)

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Création d'une signalétique autour des essences arborées et arbustives de l'île. Le support est constitué de pupitres en pierre de lave (25 panneaux), assurant une pérennité du circuit.

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Création d'un circuit botanique sur un Espace Naturel sensible s'intégrant dans une valorisation globale d'espaces publics remarquables engagée par la Commune (château, île de Nègrepelisse).

Maîtrise d'œuvre (architecte) communale. Travail en coordination avec l'animatrice environnementale intercommunale.

Ce circuit permettra de porter à connaissance la diversité des essences présentes sur l'île, en complémentarité avec le circuit d'interprétation architectural et historique déjà présent autour du château.

L'ensemble (château et île de Nègrepelisse) constitue un pôle de valorisation du patrimoine naturel et culturel de la Commune de Nègrepelisse, support de manifestation et de médiation auprès d'un public large, notamment jeune. (Exemple : exposition « Manger dehors » portée par le centre La Cuisine, festival de Jazz ; ...)

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Signalétique d'un sentier arboré sur un Espace Naturel sensible s'intégrant dans une valorisation globale d'espaces publics remarquables engagée par la Commune (château, île de Nègrepelisse)

Valoriser l'île de Nègrepelisse, espace naturel sensible

Vulgariser la connaissance du milieu naturel de l'île de Nègrepelisse

- **PARTENARIATS:**

Service environnement du CG 82 ; Communauté de Communes de TVA ; ...

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Tout public avec une cible enfance privilégiée

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Elle répond donc à l'objectif de la mesure 1 « Améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire Midi – Quercy. » qui est d'accompagner, de susciter, et de favoriser toute initiative permettant de recenser, d'étudier, et de valoriser le patrimoine environnemental du Pays Midi-Quercy.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du 1^{er} février 2008 n°14

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **Circuit botanique sur l'île de Nègrepelisse**

Maître d'ouvrage : **Commune de Nègrepelisse**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ³ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	1
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	1
Le caractère <u>innovant</u> ou <u>expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
7/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁴ sur l'une des fiches-action (2)	1/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 2 priorités)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
15/30	

³ Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :

Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁴ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	1/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Charte Paysagère <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	0/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	2/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
6/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
9/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 2 1 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
7/10	
TOTAL FINAL	
37/60	
<i>Commentaires :</i> Projet cohérent avec le thème fédérateur du programme Leader+ Midi-Quercy.	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

SOUS RESERVE DE L'AVIS DE LA DIREN

OPERATION N° 105/14

MESURE N° 1

PRESAGE N° 27992

1. **LIBELLE DE L'OPERATION :**

Aménagement et gestion de l'espace naturel « du four à pain » à Caylus

2. **LOCALISATION DE L'OPERATION :**

Caylus

3. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :**

Du 1^{er} décembre 2007 au 30 juin 2008.

4. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :**

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CREN Midi-Pyrénées)

5. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
51 298 €	25 649 € 50 %		15 389 € 30 %			10 260 20 %

6. **DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations de service, honoraires, communication et réception)	12 850 €
Fonctionnement	7 448 €
Investissement	31 000 €
TOTAL	51 298€TTC

7. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Créé en 1988, Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CREN Midi-Pyrénées) a pour objet la préservation du patrimoine naturel remarquable. Pour ce faire, son action s'articule autour de la maîtrise foncière ou d'usage. Ainsi le Conservatoire achète, gère ou loue des terrains afin de protéger les habitats et les espèces présents et pour favoriser leur développement.

Monsieur et Madame ALSBURY se sont adressés au CREN-MP dès 2002, afin de solliciter leur appui technique du Réseau des Espaces Naturels concernant leur propriété de Caylus : le site naturel du Four à Pain. Monsieur et Madame ALSBURY quittent aujourd'hui Caylus et souhaitent trouver un propriétaire soucieux de poursuivre les actions précédemment engagées en faveur du patrimoine naturel. Compte tenu des enjeux écologiques présents, le CREN s'est positionné sous réserve qu'un projet pédagogique puisse être développé localement sur le site.

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Le projet a pour objet l'acquisition d'une partie des terrains (environ 4 hectares comprenant une ferme située dans la vallée de la Bonnette appartenant à la ZNIEFF de type II) et une première phase d'aménagements du site naturel du four à pain. Le site comprend différents milieux naturels comme des prairies naturelles, des bois de chênes pubescents, des points d'eau, des fourrés, une prairie humide, des zones rocheuses, une grotte... La proximité du village et le passage de deux sentiers de randonnées balisés (PR 3 et Balade de PAYS) confèrent à ce site un intérêt tout particulier pour sa valorisation pédagogique et un certain tourisme dit de nature.

L'opération comprendra :

- ✓ Acquisition des terrains non agricoles
- ✓ Aménagements en vue de l'utilisation du site dans le cadre des sorties pédagogiques développées par le CPIE Midi-Quercy.
 - Aménagement de deux belvédères de lecture du paysage
 - Aménagement d'un poste d'observation de la mare et du bois attenant
 - Intégration de symboles et empreintes
 - Conception, réalisation et pose d'un panneau de présentation du site naturel du Four à Pain.
- ✓ Gestion du site : le plan de gestion du site rédigé par le CREN MP cadre et planifie les actions à mettre en œuvre sur le site en faveur des milieux naturels et espèces.

Le projet est coordonné par Mr RECH chargé de mission du CREN responsable du pôle foncier.

Le volet gestion est assuré par Mr NERI chargé de mission naturaliste et responsable du pôle gestion appuyé en ce sens par Mr DEJEAN chargé de mission naturaliste et gestion.

Le CPIE Midi-Quercy est le principal partenaire du projet, il collabore au volet aménagements définis selon les besoins en matière d'animation pédagogique sur le site.

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Le projet répond aux différents objectifs :

- ✓ Préserver l'espace naturel du four à pain par la maîtrise foncière
- ✓ Assurer la continuité et la pérennité d'une gestion durable du site
- ✓ Offrir des outils d'éducation et de sensibilisation tout public sur les thèmes de la protection de l'environnement de la citoyenneté et du développement durable
- ✓ Faire connaître et promouvoir auprès de tout public le patrimoine naturel et culturel du Pays Midi-Quercy
- ✓ Renforcer l'attrait des boucles de randonnées existantes et améliorer l'offre locale

- **PARTENARIATS:**

CPIE Midi-Quercy ; Commune de Caylus ; ...

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Tout public ciblé sur les jeunes et les randonneurs (PR N°3 et proximité du GR 36)

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Elle répond donc à l'objectif de la mesure 1 « Améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire Midi – Quercy. » qui est d'accompagner, de susciter, et de favoriser toute initiative permettant de recenser, d'étudier, et de valoriser le patrimoine environnemental du Pays Midi-Quercy.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du 1^{er} février 2008 n°14

Décision : *Accepté sous réserve avis positif de la DIREN*

Intitulé du projet : **Aménagement et gestion de l'espace naturel « du four à pain » à Caylus**

Maître d'ouvrage : **Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de M.P.**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une <u>valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle</u> , il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ⁵ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	1
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
9/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁶ sur l'une des fiches-action (2)	1/2
<u>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? 1</u>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	3/4
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	2/4
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	1/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	2/4
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 2 priorités)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
20/30	

⁵ **Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :**

Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement :** « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁶ **Effet positif :** contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable :** effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

I- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Charte Paysagère <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	2/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	0/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
7/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	1 2 1 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
7/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 1 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
7/10	
TOTAL FINAL	
41/60	
<i>Commentaires :</i> Action remarquable de préservation d'un milieu naturel avec un nouveau Maître d'Ouvrage en Pays Midi-Quercy.	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 106/14

MESURE N° 2

PRESAGE N° 27906

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Développement des moyens d'animation et de communication dans le domaine de l'énergie.

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Territoire du Pays Midi-Quercy

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2008

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

COUT TOTAL	Leader+	PRELUDE	Département	Autre à préciser.	Autofinancement
17 522 € TTC	7 008.80 € 40 %	8 761 € 50 %			1 752.20 € 10 %

6. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
Editions et impressions de panneaux et fiches techniques	8 000 €
Collaboration et partenariat	2 000 €
Organisation de visites / création de réseau d'échanges	4 500 €
Matériel	3 022 €
TOTAL	17 522 € TTC

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Dans le cadre de la mission énergie, l'objectif est d'enrichir l'animation et la communication concernant l'intégralité des thématiques covalidées et suivies par tous les partenaires de la convention ATENEE conclu avec l'ADEME :

- En dotant le service énergie d'outils de communication spécifiques et personnalisés (fiches techniques et panneaux d'affichage),
- En confirmant la collaboration avec les partenaires locaux habituels et en développant de nouveaux partenariats,
- En développant des réseaux d'échanges et d'adhésion,
- En se dotant d'outils de démonstration à vocation pédagogique et technique (utilisation dans le cadre de la comptabilité énergétique en cours de réalisation) en matière de maîtrise de l'énergie.

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

La mise en œuvre du projet permettra une diffusion d'information sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables :

Editions et impressions de panneaux et fiches techniques :

L'exploitation de cette production est envisagée lors des participations aux diverses manifestations locales, départementales, régionales ou nationales. Une mise à disposition en libre consultation dans les mairies des communes du Pays Midi Quercy est de plus envisagée.

Matériel :

L'acquisition de matériel de démonstration permettra au service énergie de sensibiliser les communes à la maîtrise de l'énergie principalement. L'exploitation de ce matériel sera réalisée principalement dans le cadre de la comptabilité énergétique en cours de réalisation. Ce matériel pourra de plus être valorisé au cours des diverses manifestations en lien avec la thématique au niveau local, départemental, régional ou national. Le matériel identifié est complémentaire au matériel de sensibilisation actuellement disponible sur le territoire départemental (propriété de l'Espace Information Energie du Tarn et Garonne et du Syndicat Départemental des Energies du Tarn et Garonne principalement), ce qui permettra des collaborations constructives entre ces acteurs du territoire (prêt et échange de matériel notamment).

Collaboration et partenariat :

Dans le cadre des manifestations prévues pour l'année 2008, le service Energie du Pays pourra proposer la réalisation de manifestations démonstratives et plus précisément des visites de sites exemplaires en matière de maîtrise de l'énergie et dans le domaine des énergies renouvelables. Les 2 manifestations retenues sur le territoire du Pays Midi Quercy sont les Journées Nature 2008 et la semaine écorencontre habitat/énergie.

Organisation de visite / création de réseaux d'échanges et d'adhésion :

La rencontre des acteurs communaux et la création de réseau d'échanges est indispensable au développement de projet collectif potentiellement pilotable par le Pays Midi Quercy. Pour impulser la création de ces réseaux le service énergie du Pays souhaite organiser 3 visites de sites à destination des élus des collectivités du territoire. Les thématiques de rencontre et échanges prévus sont la mobilité douce, la consommation d'Huile Végétale Pure et la production et consommation de Bois énergie.

Le développement des réseaux d'échanges sera de plus réalisé avec les 2 premières orientations retenues précédemment (panneaux d'affichage, fiches techniques et matériels de sensibilisation).

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

L'objectif principal est de développer la proximité entre le service énergie et ses différents partenaires dont notamment les collectivités en cours de réalisation de leur comptabilité énergétique et d'élargir cette action sur de nouvelles communes du Pays Midi Quercy. Le principal effet attendu de la proximité est de développer la sensibilité et la compétence des collectivités en matière de maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

- **PARTENARIATS**:

Principalement les communes (élus et techniciens) mais aussi les partenaires habituels du Pays Midi Quercy (ARPE, ADEME, Région Midi Pyrénées, CRPF, ADASEA, CPIE Midi Quercy, associations locales,...). L'objectif de l'enrichissement en moyen de sensibilisation (panneaux d'affichage, fiches techniques et matériel) permettra d'élargir les partenariats en pensant notamment au Syndicat Départementale des Energies et à l'Espace Information Energie du Tarn et Garonne).

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX** :

Toutes les communes du Pays et principalement dans un premier temps les communes engagés dans l'action de comptabilité énergétique en cours de réalisation.

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Un extrait du Plan de Développement LEADER+ - GAL Pays Midi-Quercy - « Stratégies territoriales de développement rural, intégrées, de caractère pilote » fait apparaître le lien direct avec le projet proposé :

“L'objectif est de susciter la création de nouveaux partenariats dans le domaine des énergies renouvelables, l'expérimentation de nouvelles pratiques environnementales ou de dynamiser des outils collectifs existants par une animation, un appui technique spécifique ”(fiche action n°2).

La transversalité de la thématique énergie et l'importance de la prise de conscience (sobriété énergétique : effet levier du projet de communication et d'animation) dans les prises de décision (optimisation de l'efficacité énergétique globale et développement de l'utilisation d'énergies renouvelables) implique un potentiel d'intégration dans toutes les fiches actions (1 à 6) en lien direct avec le thème fédérateur de la valorisation des ressources naturelles (une utilisation rationnelle et efficace d'une ressource naturelle est un bel exemple de valorisation).

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du **1^{er} février 2008 n°14**

Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Plan énergies Pays Midi-Quercy Année 2008 (Communication – médiation)**

Maître d'ouvrage : **Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ⁷ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité</u> environnementale (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	10/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiches-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou remarquable ⁸ sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	4/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 2 priorités)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	24/30

⁷ **Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :**

Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement :** « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁸ **Effet positif :** contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable :** effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-5 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Plan énergies du Pays Midi-Quercy <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
10/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
9/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
8/10	
TOTAL FINAL	
51/60	
<i>Commentaires :</i> Thématique forte du Pays Midi-Quercy pour laquelle des moyens de communication et de médiation permettront d'améliorer sa mise en oeuvre.	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 107/14

MESURE N°2

PRESAGE N° 27908

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Opération de pré-expérimentation de restauration collective biologique en Midi-Quercy

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

7 communes du Pays Midi Quercy – 11 établissements scolaires et 1 Maison de retraite

Caussade (Lycée Clair Foyer – Lycée Claude Nougaro), Genebrières (Ecole communale), Monclar-de-Quercy (Ecole communale), Montricoux (Ecole communale), Nègrepelisse (Collège Fragonard –service de restauration scolaire des 3 écoles), Saint-Antonin-Noble-Val (Collège Bayrou – Maison de retraite), Verlhac-Tescou (Ecole Communale).

3. ECHÉANCIER DE RÉALISATION DE L'OPERATION :

Date de début et de fin de l'opération : du 01/12/2007 au 05/07/2008

4. MAÎTRE D'OUVRAGE - BÉNÉFICIAIRE :

Association Bio Tarn & Garonne

5. PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :TTC

COÛT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
12 120 €	7 272 € 60 %		3 636 € 30 %			1 212 € 10 %

6. DEPENSES ÉLIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	1 000 €
Fonctionnement	11 120 €
TOTAL	12 120 €

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHÉTIQUE**

Cette opération de restauration collective biologique intervient comme expérimentation dans le cadre du projet « économie solidaire, orientation circuits courts » du Conseil Régional auquel le Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy a répondu et qui est en cours depuis le 21 juin dernier.

Mise en œuvre pratique, expérimentation d'une forme de distribution, de vente de produits biologiques locaux en circuits courts en lien avec les collectivités territoriales du territoire gestionnaires des cantines collectives (Communes ; CG 82 ; CR MP)

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Les actions prévues

- Accompagnement des gestionnaires et des cuisiniers dans l'organisation des repas,
- Journées de sensibilisation ouvertes aux directeurs d'établissements, aux gestionnaires, aux cuisiniers et aux élus concernés,
- Travail d'organisation avec les producteurs locaux,
- Approvisionnement en produits biologiques locaux des cantines,
- Animations auprès des convives : en classe, lors des repas, visites de fermes, etc.

Les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération

- Diagnostics de sites,
- Organisation avec les producteurs,
- Mise à disposition d'une camionnette frigo pour le transport des produits carnés selon la législation en vigueur

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Intérêt des élèves et des personnes âgées pour les produits proposés,

Animations suivies par les élèves,

Prise de conscience des parents d'élèves,

Prise de conscience des responsables des établissements,

Initier une démarche collective en vue de la concrétisation d'un approvisionnement et de la pérennisation sur l'année scolaire suivante,

Intérêt d'autres établissements scolaires ou de santé pour l'alimentation de qualité.

- **PARTENARIATS:**

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, Communes ; Lycées de Caussade ; Collèges du MQ ; Maisons de retraite ; La Société Coopérative d'Intérêt Collectif *Resto Bio Midi-Pyrénées* , responsable Restauration collective Midi-Pyrénées ; ...

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Les élèves des établissements scolaires et les personnes âgées de la maison de retraite concernés, pour le services des repas et la sensibilisation à l'alimentation de qualité et à l'agriculture biologique,

Les parents d'élèves,

Les gestionnaires, cuisiniers et directeurs des établissements concernés pour une sensibilisation à la démarche de projet « restauration collective bio » : ses enjeux, son intérêt et ses modalités,

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Ce projet renforce la compétitivité environnementale du Pays dans la mesure où il va permettre aux producteurs biologiques locaux, qui produisent selon un mode respectueux de l'environnement, de valoriser localement leurs productions. Il pourra permettre, s'il se pérennise, et si les besoins des établissements croissent, une vague de conversions ou d'installations en agriculture biologique et ainsi entraîner l'agriculture du Pays vers des pratiques plus durables.

Ce projet est donc cohérent avec l'objectif de la fiche action n°2 du Plan de développement qui est de susciter l'expérimentation de nouvelles pratiques environnementales, et qui prévoit de financer des opérations visant à améliorer la qualité environnementale du Pays Midi-Quercy notamment en matière d'agriculture et d'environnement.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du **1^{er} février 2008 n°14**

Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Expérimentation Restauration collective Bio en Midi-Quercy**

Maître d'ouvrage : **Bio Tarn et Garonne**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une <u>valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle</u> , il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ⁹ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	10/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou remarquable ¹⁰ sur l'une des fiches-action (2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	3/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – <u>Emploi</u>	3/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 2 priorités)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	26/30

⁹ **Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :**

Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement :** « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁰ **Effet positif :** contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable :** effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 2-5 	2/2	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Développement des circuits courts bio en Midi-Quercy <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	2/3	
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2	
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3	
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		9/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	1 1 1 1 2	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		6/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 3	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		9/10
TOTAL FINAL		50/60
<i>Commentaires :</i> Projet expérimental qui préfigure le futur Leader IV sur le volet agriculture environnement en renforçant les relations producteurs et résidents.		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 108/14

MESURE N°: 3

PRESAGE N° 27877

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Mise en place d'un réseau de relais de prêt de jeux dans les médiathèques du Quercy Caussadais.

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Médiathèques de Montpezat-de-Quercy, Molières, Réalville, Septfonds et Mirabel

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

De janvier à fin juin 2008.

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association CAIC « Le Darel en Quercy » à Monteils

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
6 111 €	3 055 € 50 %				1 755 € 28.7 %	1 301 € 21.3 %

6. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations de service, honoraires, communication et réception)	0€
Fonctionnement	2 455 €
Investissement	3 656 €
TOTAL	6 111 €TTC

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Les actions prévues :

- Installer 1 relais prêt de jeux dans 5 médiathèques : à Montpezat-de-Quercy, Molières, Réalville, Septfonds et Mirabel.
- Faciliter la coopération de la ludothèque avec les médiathèques en termes de participation à des animations ou expositions.

Les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération :

Moyens humains :

- un animateur de la ludothèque
- un bibliothécaire sur chaque point relais pour les temps d'intervention hors présence du ludothécaire.

Moyens matériels :

- Dotation de 150 jeux destinés au prêt et au renouvellement de 50 jeux par an.
- Un véhicule, déjà en possession de notre association.
- Un outil de suivi du prêt de jeux

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Le contexte local de mise en œuvre :

La ludothèque de Caussade a mis en place des animations délocalisées depuis 1998 sur 5 communes de la C.C.Q.C. Les animations délocalisées de la ludothèque sont destinées au public famille et elles se déroulent le soir après l'école. L'importance de sa fréquentation et la diversité de son public dépend des lieux où elle intervient :

- Montpezat-de-Quercy :

L'intervention se déroule dans la médiathèque. Le public accueilli est composé d'enfants fréquentant la médiathèque venant seuls et d'une ou deux familles.

- Septfonds :

L'intervention se déroule dans le foyer des aînés. Le public accueilli est composé d'enfants de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (A.L.A.E) avec autorisation de sortie de l'école. Peu de participation des adhérents du foyer des aînés.

- Molières salle polyvalente
- Réalville : salle polyvalente
- Mirabel : salle des fêtes

Sur ces trois derniers sites, le public est composé exclusivement des A.L.A.E (enfants venant avec les animateurs) Parallèlement à cette action, la ludothèque réalise des interventions pédagogiques à destination des A.L.A.E. sur ces mêmes communes.

Au départ de l'action, l'idée générale de la ludothèque délocalisée était de permettre au public (parents – enfants) de ces 5 communes de profiter des animations de la ludothèque. La localisation des animations situées à proximité ou dans les locaux des ALAE, a entraîné une confusion dans l'esprit du public avec les interventions pédagogiques de la ludothèque.

En conclusion, l'association des animations délocalisées de la ludothèque avec des lieux tels que les écoles ou les A.L.A.E permet d'accueillir un grand nombre de groupes d'enfants mais éloigne le public famille.

L'expérience de Montpezat montre que la Ludothèque peut très bien s'intégrer dans le fonctionnement d'une médiathèque et correspond à la dimension d'accueil du public famille de la ludothèque.

Les effets attendus :

- Le développement d'un partenariat avec les 5 médiathèques de la CCQC.
- Le développement des liens culturels entre les jeux et les livres pour tout le public reçu :
- Augmenter le choix culturel du public dans un même lieu : (accès aux livres et expositions, accès à la musique, mise à disposition de jeux de pays différents et apprentissage des règles)
- Valoriser les thèmes des expositions des médiathèques par les jeux.
- Amener le jeu à être un objet de développement culturel.
- Provoquer les échanges au sein du public accueilli dans les médiathèques.
- Ouverture sur le monde et sur les différentes pratiques et croyances véhiculées par le jeu
- Rappels et sensibilisation à la géographie physique du monde,
- Sensibilisation à l'histoire, aux divers graphismes actuels ou plus anciens (écriture, dessins...)
- Développement de la réflexion et à la créativité,
- Ouverture aux autres et apprentissages ludiques.

▪ **PARTENARIATS:**

- ✓ La Communauté de Communes du Quercy Caussadais
- ✓ Les médiathèques du territoire,
- ✓ Coordinatrice des médiathèques à la CCQC
- ✓ La ludothèque du Quercy Caussadais

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Mettre les services de la ludothèque (prêt de jeux et jeux sur place) à disposition des enfants, jeunes et familles du territoire de la Communauté du Quercy Caussadais, en plus de Caussade.

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Ce projet est donc cohérent avec les objectifs de la Fiche action n°3 « Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs », car il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées : collaboration de tous les responsables de médiathèque autour de projets communs, passerelle entre le secteur petite- enfance-jeunesse et le réseau des médiathèques, et donc renforcement du sentiment d'appartenance à un réseau.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du 1^{er} février 2008 n°14

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **Réseau relais de prêts de jeux dans les médiathèques du Quercy Caussadais**

Maître d'ouvrage : **Association CAIC Le Darel en Quercy**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ¹¹ du PMQ (0-4)	1
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	5/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	1/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹² sur l'une des fiches-action (2) <i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? 3</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	2/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	1/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – <u>Société de l'information</u> – Emploi	1/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 2 priorités)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
	15/30

¹¹ **Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :**

Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement :** « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹² **Effet positif :** contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable :** effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : -<input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement -<input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 2-4 	2/2	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Charte Culturelle <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	1/3	
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	1/2	
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	2/3	
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		6/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	1 1 1 2 2	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		7/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 1 2 2	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		7/10
TOTAL FINAL		35/60
<i>Commentaires :</i> Développement d'un partenariat nouveau entre deux réseaux : les médiathèques et la ludothèque		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 109/14

MESURE N°: 3

PRESAGE N° 27993

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Préfiguration de La cuisine, centre de création d'art et design appliqués à l'alimentation (1^{er} semestre 2008)

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Nègrepelisse

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

1^{er} semestre 2008

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Commune de Nègrepelisse - Rue Marcelin Viguié - 82800 NEGREPELISSE

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Plan de financement prévisionnel LEADER+ (actions réalisées au 1^{er} semestre 2008)

<i>Coût Total année 2008</i>	<i>Leader+</i>	<i>Etat</i>	<i>Département</i>	<i>CR MP</i>	Autofinancemen t Commune
26 000 € TTC	13 000 €	0	0	0	13 000 €

6. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations de service, honoraires, communication et réception)	16 000 €
Fonctionnement	10 000 €
Investissement	0 €
TOTAL	26 000 €TTC

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

A travers des partenariats et des collaborations multiples (partenaires publics, privés du pays Midi-Quercy, centres d'art de la région Midi-Pyrénées) et des actions variées (formations, séminaires, expositions, mises en vente de produits et d'objets), La cuisine entend devenir un marqueur d'une identité créative, moderne et durable du Pays Midi-Quercy et de Tarn-et-Garonne, tout en renforçant les mesures régionales et nationales en termes d'innovation et de valorisation dans le domaine agroalimentaire.

Dès à présent, dans ses activités de préfiguration, la cuisine cherche à faire vivre les diversités. En croisant les regards, La cuisine permet la rencontre de pratiques artistiques, de recherches, de productions artisanales et industrielles dans une perspective qui questionne et intègre les perspectives prévisionnelles d'usages, de valeurs et de technologies. Né du désir d'affirmer le dialogue entre système technique, socioculturel et économique, le centre met en place des projets articulant développement durable et valorisation du patrimoine naturel et culturel. Ses projets appliqués à fort ancrage rural visent ainsi notamment la promotion et la modernisation par l'innovation de l'artisanat, des commerces locaux, de l'industrie et des traditions.

Il est proposé en 2008 de ne cofinancer avec le programme LEADER+ seulement deux actions emblématiques du

programme de préfiguration 2008 du centre La Cuisine, ayant une résonance significative pour le territoire :L'aide sollicitée comprend donc la réalisation de deux projets :

- un catalogue de la programmation 2007 « manger dehors » et plus précisément du projet « chérie, j'ai oublié la nappe » du cabinet 5.5 designers.
- Une résidence d'un plasticien invité par La cuisine pour mettre en place le repas de voisins de Nègrepelisse (cf. programmation artistique).

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Poursuivre la faisabilité du projet du centre ; fixer les conventions de partenariats,

Poursuivre une programmation artistique exigeante

Poursuivre les recherches de financements

Développer des activités de préfiguration permettant à La cuisine de se positionner dès à présent comme un centre de ressources

Valorisation des ressources locales naturelles et culturelles

Renforcement de l'attractivité du territoire en termes culturels et socio-économiques

Valorisation du patrimoine historique de la commune de Nègrepelisse

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Il s'agit d'un centre culturel, mettant en relation des acteurs culturels divers (production contemporaine), qui traite, sous l'angle de l'alimentation, des problématiques environnementales et paysagères à la fois dans les projets développés (travail sur les biomatériaux, l'écoconception, l'aménagement d'espaces) et dans le projet architectural HQE.

Ce projet est donc cohérent avec les objectifs de la Fiche action 3 « Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs »

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du 1^{er} février 2008 n°14

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **Préfiguration de La cuisine, centre de création d'art et design appliqués à l'alimentation (1^{er} semestre 2008)**

Maître d'ouvrage : **Commune de Nègrepelisse**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ¹³ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
8/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiches-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁴ sur l'une des fiches-action (2) <i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? 3-5</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	4/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – <u>Emploi</u>	3/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 4 priorités)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
23/30	

¹³Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :

Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁴ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 4-5-7 	2/2	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3	
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	0/2	
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3	
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		8/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 2 2	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		10/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 3 2 2	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		9/10
TOTAL FINAL		50/60
<i>Commentaires :</i> Projet structurant en matière culturelle, favorisant d'innovation artistique et l'accessibilité à l'art contemporain		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 110/14

MESURE N° 3

PRESAGE N° 27994

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Mise en œuvre du schéma de développement culturel du Pays Midi-Quercy – 2007/ 2008

2. LOCALISATION DE L'OPERATION : Nègrepelisse

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

1^{er} septembre 2007 au 30 juin 2008

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

COUT TOTAL en € TTC	-Leader +	- Région	Département	Autres	Autofinanc.
8 078 €	4 039 € 50 %	2 019 25 %			2 020 € 25 %

6. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

- Conception et fabrication du guide des ressources culturelles du pays M-Q : 4 490 €TTC
- Honoraires et indemnisation des « experts » associés au suivi de l'opération expérimentale : 3 588 €TTC

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

i. Elaboration du guide des ressources culturelles du Pays Midi-Quercy – version papier

Cette opération s'inscrit dans la fiche action n°1 dont l'objet est de « valoriser et communiquer les ressources et initiatives existantes sur le territoire pour une mise en réseau des acteurs et équipements et une meilleure diffusion des actions et des productions locales ». Ce document ressource est un outil de travail à destination des acteurs culturels, publics et privés du territoire Midi-Quercy, du territoire régional et de tous les partenaires potentiels. En ce sens, il constitue également un outil de communication pour l'ensemble des acteurs culturels oeuvrant sur le territoire et pour le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy. Il permet notamment de communiquer sur les projets culturels de territoire.

Il identifiera les acteurs culturels des services publics de la culture, les associations culturelles, les compagnies, les artistes et les entreprises culturelles. Il proposera une hiérarchie dans la présentation, distinguant notamment professionnels et amateurs. Il permettra une meilleure lisibilité des projets mis en œuvre, de leurs domaines d'action et de leurs modalités de financement. Les partenaires institutionnels dans le domaine de la culture seront mentionnés afin que cet outil dont l'objectif est d'aider à la structuration soit adapté à sa fonction de guide facilitant l'élaboration de projets territoriaux. Il permettra de connaître les équipements culturels du territoire et les possibilités techniques et logistiques qu'ils offrent. Enfin, le matériel pouvant être mutualisé sera indiqué. Une version informatique sera également proposée en ligne.

ii. Constitution du comité de suivi de l'opération expérimentale

Cette opération s'inscrit dans la fiche action n°2, « Aider à la structuration en vue de la mise en réseau des acteurs et la mise en place de partenariats de projets, de l'identification ou la création de pôles ressources structurants professionnels, notamment dans les domaines du patrimoine, de la lecture publique, de l'audiovisuel, des arts plastiques et de la culture occitane ». Le thème fil conducteur de l'année 1 est le « regard ». Cette action globale doit permettre la déclinaison d'actions de connaissance du patrimoine du territoire, de sensibilisation, de médiation/interprétation, de communication, de promotion voire de restauration et la création d'outils pérennes. Elle doit permettre la mise en place d'actions concertées et cohérentes faisant intervenir les ressources dans les domaines de la lecture publique, de l'audiovisuel, des arts plastiques et de la culture occitane.

La transversalité des approches doit permettre d'induire des réflexions sur le sens et la valeur accordés au patrimoine, les usages et destinations mais aussi ses liens avec le domaine de la création.

Aussi la construction de l'opération, sa communication sur le territoire, la dynamique qu'elle doit engendrer et sa promotion posent-elles la question de son accompagnement et de son suivi pour l'élaboration du cahier des charges global, des appels à projet, de la sélection des projets et de leur évaluation.

Le territoire Midi-Quercy recèle des personnes ressources qualifiées dans les domaines du livre et de la lecture, de la sociologie de la culture, qu'il a déjà sollicitées mais il souhaite faire intervenir des artistes ou des professionnels extérieur au Pays voire à la Région dans l'objectif de croiser les points de vue mais aussi de nouer des contacts voire des partenariats. Ces personnes pourront également être associées au suivi de l'étude action conduite par le laboratoire Dynamiques Rurales de l'UTM de Toulouse, sur les pratiques culturelles liées au patrimoine, des jeunes.

Ces personnes « extérieures » seront à minima indemnisées voire rémunérées à la hauteur de leur intervention.

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Mise en œuvre des deux actions :

- Des questionnaires adressés dont les champs seront à compléter par les acteurs du territoire permettront d'obtenir les informations. Les contacts des acteurs associatifs et privés seront validés par les Communautés de Communes. La pertinence des champs et des informations demandées sera soumise à un collège de partenaires (Direction de la culture du Conseil Régional, les services de la DRAC M-P, la direction de la culture du Conseil Général de T&G, le CAUE 82 et le CDD).
- Les experts associés au suivi du schéma culturel seront sollicités à distance par mail, ponctuellement dans le cadre de la commission de suivi des projets culturels, notamment aux grandes étapes du projet et lors de voyages d'études pour faire partager au territoire leur expérience dans la conduite de projets similaires.

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Ces actions sont prévues dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de développement culturel du pays ; lequel fixe la stratégie du territoire dans ce domaine pour les 3 années à venir. Elles constituent l'une des priorités du programme opérationnel annuel.

Les effets attendus sont :

Pour le guides ressources :

- Pour le Pays et les collectivités locales, faciliter l'identification des acteurs des domaines de la culture en vue de l'optimisation des actions de mise en réseau et de structuration des actions
- Permettre et/ou faciliter l'inter connaissance des acteurs et des actions et de fait leur mise en réseau
- Valoriser l'existant, éviter les doublons des équipements et moyens
- Permettre et/ou faciliter l'accès aux informations (sources, ressources et actions)
- Disposer d'un outil interactif d'information et de connaissance, puis d'expression

Pour le comité d'experts :

- Le croisement des points de vue, l'apport de regards particuliers liés à l'expérience de ces intervenants considérées comme bénéfique au projet du pays et l'enrichissement de ce dernier
- La mise en place de partenariats avec d'autres territoires ou structures

- **PARTENARIATS:**

Conseil régional, Conseil général, DRAC, ADDA, CAUE, Inspection d'académie, Communautés de Communes du Pays et leurs services culturels.

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Guide des ressources : Professionnels de la culture, du tourisme - Milieu associatif bénévoles et / ou amateurs - Institutionnels partenaires - Collectivités locales - Partenaires privés - Tous publics du Pays Midi-Quercy, du département, de la Région, des Pays voisins et partenaires potentiels

Bénéficiaires de l'opération expérimentale sur le patrimoine: Lors de la phase d'élaboration des projets : professionnels du service public (bibliothèques/ enfance et jeunesse) - professionnels privés - non- professionnels (associations, individuels, publics ciblés) - jeunes publics (mobilisable)

Publics ciblés par l'opération sur le patrimoine : Jeune public - Familles et individuels - Professionnels et amateurs

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Ces deux actions ont pour objectif essentiel la mise en réseau des acteurs (Mesure 3) par la concrétisation de projets communs. L'opération sur le patrimoine vise également une meilleure connaissance du patrimoine et sa mise en valeur.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du 1^{er} février 2008 n°14

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **Préfiguration projet culturel 2007/2008**

Maître d'ouvrage : **Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ¹⁵ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
7/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁶ sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? 3-5-6</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	4/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	2/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – <u>Emploi</u>	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	3/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 2 priorités)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
23/30	

¹⁵ **Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :**

Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement :** « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁶ **Effet positif :** contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable :** effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

I- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Charte culturelle <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
10/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 2 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
10/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 3 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
9/10	
TOTAL FINAL	
52/60	
<i>Commentaires :</i> Mise en œuvre d'une thématique essentielle (la culture) pour le thème fédérateur du programme Leader+ Midi-Quercy	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 111/14

MESURE N°: 5

PRESAGE N° 27910

1. **LIBELLE DE L'OPERATION** : Festiv' Cazals : organisation d'un festival de musique et animation culturelle autour du jazz
2. **LOCALISATION DE L'OPERATION** : Commune de Cazals
3. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** : 1^{er} janvier 2008 au 31 août 2008
4. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : Association Festiv' Cazals
5. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** :

COUT TOTAL en € TTC	-Leader +	- Région	Département	Autres	Autofinanc.
9 200 €	4 600 € 50 %	750 €	1 380 €		2 470 €

6. **DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	14 850 €
Recettes générées prévisionnelles	- 5 650 €
TOTAL ELIGIBLE	9 200 €

7. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

L'association Festiv' Cazals, créée en 2004, est née de la volonté d'un groupe d'habitants. Elle se donne pour objectif d'apporter au village de Cazals une impulsion culturelle en y organisant chaque premier week-end de juillet une manifestation musicale de qualité autour du jazz.

Cette manifestation se déroule dans un cadre de verdure adapté, autour d'une buvette, avec une ambiance festive et un groupe de bénévoles impliqué.

L'édition 2008 de ce festival devrait connaître un fort développement à l'occasion de **sa 5^{ème} édition**.

En 2008, les plus consistents en :

- ✓ Une **association avec le réseau de lecture publique** ; 200 à 300 ouvrages à disposition autour du jazz : origine culture, littérature, biographies, vente de fonds de partition jazz...etc
- ✓ **Lectures de contes et initiation musicale pour les tous petits.**
- ✓ **Et l'approfondissement des liens avec l'école de musique de Caussade.**

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

L'association s'est créée avec Franck Monbaylet, directeur artistique, qui souhaite accompagner le festival et le faire évoluer au fil des programmations.

Le projet musical prévoit 2 concerts, programmés le 5 juillet 2008, par un directeur artistique Franck Monbaylet. De tels concerts de jazz ne prennent leur véritable dimension qu'à l'extérieur, **sur la place du village**.

SAMEDI 5 JUILLET 2008 :

Concert à 18h et 21 h sur la place du village

Repas à 19h30, place du village – buvette – sandwicherie

De 11h à 18h : animations mises en place en partenariat avec le réseau de lecture publique

ANIMATIONS EN PARTENARIAT AVEC LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE (gratuit)

Lieu de présentation des activités: salle des fêtes de Cazals et préau attenant.

Livres: mise à disposition de 200 à 300 ouvrages centrés sur le jazz issus du fond local de la médiathèque ou prêtés par la médiathèque départementale.

Pour les adultes : histoire du jazz, les instruments de musique et le jazz, biographies d'artistes de jazz, la littérature et le jazz.

Pour les enfants : albums, BD, lectures centrées sur le jazz et/ou ayant un rapport avec la musique.

Exposition tous publics sur le thème du jazz (prêt de la médiathèque départementale)

Lecture d'albums et de contes **pour les enfants** de moins de 6 ans, sous le préau, selon des horaires annoncés.

Fonds de partition : vente de partitions jazz tombées dans le domaine public.

INITIATION MUSICALE PROPOSEE AUX ENFANTS (gratuit)

En partenariat avec **des bénévoles et l'Ecole de musique de Caussade**

Lieu : préau de la salle des fêtes, de 11h à 17h.

Atelier de découverte musicale pour les enfants, de 2 à 6 ans : percussions, flûte, guitare, xylophone, pipeau, clavier....

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Contexte

La manifestation prend place dans le Village de Cazals : sur la place et dans la salle des fêtes

La place du village est délimitée par des barrières, la circulation déviée ne cause aucune nuisance sonore

La salle des fêtes, à 200m de la place, offre un espace clos de 200m² et un préau attenant de 60 m²

Les effets attendus :

- ✓ Sensibiliser à la musique jazz et à son histoire
- ✓ Etablir des liens entre découverte musicale et fonds documentaire du Réseau de lecture publique
- ✓ Permettre la mise en place d'une programmation jazz professionnelle de qualité et une ambiance culturelle conviviale et plaisir des spectateurs
- ✓ Favoriser la rencontre public et artistes et échanges entre bénévoles amateurs et artistes reçus.
- ✓ Mise en valeur d'un village et du cadre touristique territorial environnant,
- ✓ Notoriété accrue du festival et reconnaissance des objectifs de qualité recherchés
- ✓ Contribuer à l'attractivité du territoire grâce à une manifestation reconnue pour la qualité de sa programmation et de son organisation

- **PARTENARIATS:**
-

De nombreux bénévoles

Partenaires publics :

ADDA 82 : techniciens ADDA 82

Réseau lecture publique : Philippe Feuillard et Médiathèques QRGGA et Départementale ;

Ecole de Musique de Caussade : Directeur, Eric Sahuc

Commune de Cazals et Saint Antonin

Autres :

Prêt chapiteau repas – un privé à Bioule

Enregistrement video des concerts : Emmanuel Deckert (archives de l'association, chargement d'extraits sur internet)

Créateur du site internet : Jean-Robert Serny

Partenaire financier privé :

ACB Banque populaire

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Cette manifestation est destinée au jeune public et aux adultes. Une politique tarifaire attractive est mise en place : (Adultes : 15 € le concert, 25 € le forfait des 2 concerts - Jeune public (entre 12/18 ans) : ½ tarif - Moins de 12 ans : gratuit)

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n°5 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale » dont l'objectif est de promouvoir et de valoriser les festivals ou animations qui renforcent le positionnement offre culturelle de qualité du Pays Midi-Quercy par la mise en réseau des acteurs privés et publics, la mutualisation des compétences et des moyens pour un développement des actions et de leur envergure, au bénéfice des publics visés. Ce projet favorise également l'identification et l'attractivité du territoire par la mise en place d'une programmation de qualité.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du **1^{er} février 2008 n°14**

Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Festival de musique Jazz et animation culturelle**

Maître d'ouvrage : **Festiv' Cazals**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ¹⁷ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	1
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité</u> environnementale (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
5/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁸ sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? 3 et 5</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 2 priorités)	0/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
14/30	

¹⁷ **Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :**

Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement :** « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁸ **Effet positif :** contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable :** effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	1/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	2/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	0/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
6/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 1 1 1 1
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
6/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
8/10	
TOTAL FINAL	
34/60	
<i>Commentaires :</i> Développement d'un festival existant, prenant en compte certaines priorités du programme Leader+ (jeunesse, ouvertures à des acteurs du territoire...).	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 112/14

MESURE N° 5

PRESAGE N° 27874

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Préfiguration de la structuration touristique du pôle chapeau en Quercy Caussadais

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Adresse : 82 300 Caussade et 82 240 Septfonds

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Date de début et de fin de l'opération : début septembre 2007, mai 2008

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Communauté de Communes du Quercy Caussadais

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :HT

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
62 500 €HT	30% 18 750	30% 18 750	20% 12 500	-		20% 12 500€

6. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	62 500,00 HT
Fonctionnement	
Investissement	
.....	
TOTAL	62 500,00 HT

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

L'objet de cette mission consiste à accompagner la communauté de communes du Quercy Caussadais **sur la préfiguration opérationnelle** de la structuration touristique et de la mise en réseau du territoire Caussadais et Midi-Quercy autour du thème chapeau, de la paille et des savoir-faire. De plus, un appui à la définition d'une stratégie marketing du centre d'interprétation en cohérence avec le plan marketing du Pays Midi-Quercy et l'assistance à la sélection d'un prestataire (dans le cadre d'une labellisation Pôle d'Excellence Rurale obtenue en juin 2006) est programmé.

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Cette mission a été confiée d'une part au Cabinet PV2D pour partie et à l'Assistant au maître d'ouvrage (La SCET) pour autre partie.

L'AMO ayant une mission globale de suivi, il a été dégagé pour l'opération qui fait l'objet de la demande Leader +, les missions spécifiques liées à la structuration touristique et la mise en réseau des acteurs du territoire.

La mission PV2D se décompose en 3 phases :

- ①Préfiguration de la structuration touristique et mise en réseau du territoire
- ②Définition d'un plan d'actions marketing pour le futur centre d'interprétation et le territoire
- ③Accompagnement du maître d'ouvrage quant à la sélection du maître d'œuvre du plan d'actions marketing

La mission SCET liée à la structuration touristique et la mise en réseau se développe dans les axes suivants :

- ①Management du projet
- ②Assistance au montage et portage du projet et des sous projets
- ③Assistance à la mise en œuvre des projets et de suivi opérationnel

Ces missions vont permettre :

Une analyse rapide des potentialités du territoire en terme de tourisme de découverte économique

L'élaboration d'un scénario de préfiguration de la structuration touristique du territoire notamment dans le cadre du schéma touristique du Pays Midi-Quercy.

L'élaboration d'un plan d'actions opérationnel pour la communication, la commercialisation et la gestion du futur centre d'interprétation et du réseau touristique associé

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

1-Accompagner la communauté de communes du Quercy Caussadais **sur la préfiguration opérationnelle** de la structuration touristique et de la mise en réseau du territoire de la Communauté de communes autour du thème chapeau, de la paille et des savoir-faire

2-Définir une stratégie marketing du centre d'interprétation en cohérence avec le plan marketing du Pays Midi-Quercy.

- **PARTENARIATS:**

CIADT, Etat, Région, Département, Chambres, Pays Associations liées au chapeau, partenaires économiques et touristiques, Offices du tourisme,...

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Tout public

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Elle répond donc à l'objectif de la mesure 6 « Affirmer une destination Midi-Quercy basée sur une forte qualité environnementale et culturelle.» qui est de favoriser la création d'outil, de support de communication et de commercialisation globale du territoire, valorisant sa qualité environnementale et culturelle, contribuant ainsi à créer une perception, une image spécifique du Pays Midi-Quercy

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du 1^{er} février 2008 n°14

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **Préfiguration de la structuration touristique du pôle chapeau en Quercy Caussadais**

Maître d'ouvrage : **Communauté de Communes du Quercy Caussadais** Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ¹⁹ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité</u> environnementale (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ²⁰ sur l'une des fiches-action (2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	3/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	2/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – <u>Société de l'information</u> – <u>Emploi</u>	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	2/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 2 priorités)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	0/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
19/30	

¹⁹Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :

Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

²⁰ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 2-6-7 	2/2	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Schéma touristique <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3	
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2	
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3	
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		10/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 2 2	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		10/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 2	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		8/10
TOTAL FINAL		47/60
<i>Commentaires :</i> Projet structurant qui devrait permettre un développement du tourisme industriel – savoir faire sur l'ensemble du Pays Midi-Quercy complémentaire à l'offre actuelle		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 113/14

MESURE N° 7

PRESAGE N° 27914

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Assistance technique gestion du programme Leader+ Pays Midi-Quercy année 2008

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Nègrepelisse

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Du 1^{er} janvier au 30 novembre 2008

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
36 500 € TTC	18 250 € (50 %)		7 300 € (20 %)			10 950 € (30 %)

6. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	0 €
Fonctionnement	
Salaires (1 e.t.p)	26 000 €
Frais de déplacement	300 €
Frais de connexion Presage	500 €
Frais de structure	9 700 €
Investissement	0 €
TOTAL	36 500 €

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Présentation synthétique de l'opération

Appui technique et administratif pour le suivi comptable, financier et le contrôle du programme Leader +.
Frais de fonctionnement courants de l'équipe technique

Objectifs :

La mise en œuvre du programme de développement du Pays Midi-Quercy nécessitera un suivi technique des opérations sur le plan de l'instruction, la sélection des projets, leur éligibilité et le suivi financier.

Une équipe technique sera opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une gestion continue et complémentaire des deux procédures territoriales.

Mode de mise en œuvre : Fonctionnement spécifique du Syndicat Mixte

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 114/14

MESURE N° 8

PRESAGE N° 27920

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Animation du programme Leader+ Pays Midi-Quercy année 2008

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Nègrepelisse

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2008

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : 1^{er} semestre 2008

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Auto financement
30 000 € TTC	15 000 € (50 %)		6 000 € (20 %)			9 000 € (30 %)

6. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	0 €
Fonctionnement	
Salaires et Frais de déplacement	24 200 €
Frais de structure	5 800 €
Investissement	0 €
TOTAL	30 000 €

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Présentation synthétique de l'opération

La mise en œuvre du programme de développement LEADER+ Pays Midi-Quercy nécessite une mobilisation des acteurs locaux et un appui à l'élaboration de leurs projets.

L'Animation du plan de développement Leader + (accompagnement de sous-mesure, animation du GAL, du partenariat institutionnel et local,...) est assurée par un coordinateur (équivalent 40%) et de 2 chargés de mission (dont une à 50 % et l'autre à 30 %) qui travaillent en réseau avec les techniciens des EPCI du Pays Midi-Quercy.

Petits investissements (informatique) liés à cette mission

Frais de fonctionnement courants de l'équipe technique.

Objectifs :

Constituer une équipe technique opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une animation et une cohérence des objectifs poursuivis par les opérations programmées avec la stratégie territoriale du Pays Midi-Quercy

Mode de mise en œuvre :

Fonctionnement spécifique du Syndicat Mixte

Caractère durable et transférable :

Mobilisation pérenne des acteurs locaux du territoire

Partenaires :

EPCI, Communes, Associations locales, départementales et régionales.....

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 10-1

MESURE N°10

PRESAGE N°

1. **LIBELLE DE L'OPERATION :**

Destination touristique Viaur Aveyron, rivières sauvages.
Descente des moulins de Bruniquel à Albias : création d'embarcadères

2. **LOCALISATION DE L'OPERATION :**

Communes du territoire communautaire en bord d'Aveyron : Albias, Bioule, Montricoux et Nègrepelisse.

3. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :**

1^{er} semestre 2008.

4. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :**

Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron, par maîtrise d'ouvrage déléguée.

5. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

COUT TOTAL	Etat Leader+	Département	Région	Communauté de communes	communes
113 000€	37 290€	22 600€	22 600€	15 075€	15 435

6. **DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Dépenses d'investissement : travaux d'aménagement embarcadère, plantation, accès, aire de loisirs – repos, signalétique.

7. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE – CONTEXTE DU PROJET**

Bruniquel, Montricoux, Bioule, Nègrepelisse, Albias, stigmatisent des paysages de transition : le passage de gorges profondes à une large vallée.

Ce parcours est ponctué de moulins et autant d'ouvrages de retenue d'eau qui créent autant de plans d'eau. Les moulins, accrochés aux villages ou isolés, racontent l'histoire de la vallée.

A cet endroit, l'Aveyron s'étage suivant quatre plans d'eau :

- de Bruniquel à Montricoux, en amont des Estounels jusqu'à la minoterie de Sourbié, un plan d'eau de 5 km,
- de Montricoux à Bioule, 7,5 km,
- de Bioule à Nègrepelisse, 1,7 km,
- de Nègrepelisse à Albias, 8 km.
-

Cet ensemble représente une surface d'environ 65 hectares de plans d'eau navigables en saison grâce aux chaussées, avec de petits bateaux, barques, canoës, kayaks, ...

- **CONTENU DU PROJET :**

Le projet consiste en la mise en valeur de ces espaces, par un aménagement global et cohérent des accès : cheminement piétonnier, accès à l'eau sécurisé (embarcadère), aire de repos et de détente, plantation arboré... Les aménagements seront réalisés en fonction de la configuration de chaque site.

La mise en réseau des différents sites sera réalisée par une signalétique commune.

- **OBJECTIFS :**

Ces espaces encourageront des promenades sur un même plan d'eau soit des promenades de plans d'eau à plan d'eau ou encore un voyage associant la découverte de villages, la pêche, la baignade, le camping...

Ils peuvent aussi être utiles pour le passage d'une berge à l'autre, autant de traits d'union pour toute activité fluviale de loisirs.

Ce projet s'inscrit dans la valorisation du patrimoine naturel et la promotion des déplacements doux : accès à l'eau sécurisé, cheminement piétonnier, ... Il constitue un outils pédagogique, à destination de tout public.

Ces espaces seront publics et utilisés par le tissu associatif : pêche, sports d'eau...

- **PARTENARIATS:**

Conseil Général – politique ENS, voie verte

Tissu associatif local : pêche, sports d'eau, détente

Pays Midi Quercy : chargé de mission charte paysagère

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Population locale

Association sports d'eau et activités pêches

Ecoles primaires du territoire

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de promotion du territoire, depuis son axe rivière. Il porte sur la mise en valeur du patrimoine naturel avec une sensibilisation sur des déplacements doux : promenade sur l'eau, accès piétonnier... Il s'inscrit dans une dynamique d'ensemble et de mise en réseau des acteurs en favorisant la mise en place de circuits entre deux points.

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N°3.4

MESURE N° 3 du Volet 2

PRESAGE N°28071

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Coopération interterritoriale "Jeunes et territoires au fil de l'eau"
Action de valorisation – Organisation d'un chantier loisirs jeune.

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Lac du Gouyre (communes de Vaïssac et de Puygaillard de Quercy)

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION : Juillet 2008

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE : Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL TTC	Leader+	Département	Autofinancement
15 000 €	7500 (50 %)	2250 (15 %)	5250 (35 %)

6. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

FONCTIONNEMENT	14000 €
<u>Prestation externe :</u>	
- frais hébergement, restauration, transport :	
-communication (édition et impression affiches, programmes):	5975 €
- animations :	623 €
dont par associations locales (SSNTG, Nature Vivante, CPIE Midi-Quercy, groupe chiroptère) et vannerie	3107 €
dont sorties Cap découverte, baptême de l'air, trottinette de montagne	957 €
<u>Dépenses internes Communauté de Communes :</u>	
Frais de personnel pour travaux préliminaires sur site, conception-préparation et suivi du projet, conception de documents de communication, encadrement des jeunes lors du chantier en Midi-Quercy et mise à disposition d'un animateur (sur 7 jours) pour le chantier se déroulant dans le GAL Albigeois et Bastides	3338 €
INVESTISSEMENT	1000 €
Petit matériel (gants, sécateurs, trousse de secours ...) :	200 €
Osier, nichoirs, gîtes à Chauves souris :	800 €
TOTAL	15000 €

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Ce projet est l'une des actions envisagées dans le cadre du projet de coopération interterritoriale « Jeunes et territoires au fil de l'eau », réalisé en partenariat entre les GAL Midi Quercy, Pays de l'Albigeois et des Bastides, Quercy Rouergue et Ploërmel Cœur de Bretagne, cofinancé par le programme européen LEADER+.

Cette opération s'inscrit dans l'axe 3 de ce projet : « Actions de protection et de valorisation », action no 2 : «Organisation de chantier de plantation et de restauration des berges et/ou du patrimoine au bord de l'eau à destination des jeunes sur plusieurs territoires ».

L'action consiste à organiser et réaliser un chantier de loisirs jeunes sur un site naturel remarquable de la communauté de communes Terrasses et Vallées de l'Aveyron, le lac du Gouyre.

OBJECTIFS

- informer et sensibiliser les adolescents sur des questions environnementales et écocitoyennes, les impliquer dans la protection et la valorisation de la ressource eau par la réalisation de plusieurs travaux centrés sur site,
- favoriser la biodiversité sur un site naturel remarquable au sein du territoire
- valoriser au sein de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron et du Pays Midi-Quercy, un lieu potentiellement très riche pour l'éducation en environnement.

DESCRIPTIFS

Les bénéficiaires du chantier :

Le projet se réalisera avec **16 adolescents** âgés de 11 à 14 ans. Huit de ces seize jeunes seront recrutés sur le territoire de la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron auxquels viendront s'ajouter huit jeunes de Carmaux recrutés par l'association Animation Jeunesse du Carmausin (AJC).

Calendrier :

Le chantier se déroulera en avril 2008 (dates envisagées : du 14 au 20 Avril).

Campagne d'inscription :

Une campagne d'affichage, de distribution de programmes et de communication via les médias se fera à partir de Février 2008 pour une clôture des inscriptions le 15 Mars 2008. Les lieux d'affichage et de distribution des programmes seront sur le territoire de la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron : le collège de Nègrepelisse, les centres de loisirs, les associations sportives et de loisirs, le point d'information jeunesse, les bibliothèques. Une campagne d'inscription sera effectuée en parallèle sur le territoire du Pays de l'Albigeois et Bastides.

Réalisations effectuées lors du chantier :

- (1) Création de palissades et d'un petit « observatoire » à partir de saules vivants plantés sur le site, de saules morts et d'autres arbustes souples trouvés sur le site,
- (2) Réouverture d'une mare, création, avec des rondins de bois, de petits abris pour la faune et d'un chemin permettant un accès et des observations faciles de la mare,
- (3) Installation de nichoirs.

Préparation du chantier :

En préparation du chantier, des interventions techniques sur le site seront effectuées par les agents du service d'entretien des cours d'eau de la communauté de communes et les animateurs en environnement responsables des différentes réalisations. Il s'agira :

- d'effectuer la partie du débroussaillage autour de la mare qui n'est pas réalisable par les adolescents,
- de planter les saules vivants sur le site durant la période propice à la reprise des boutures (de Janvier à Février).

Organisation journalière :

Les adolescents réaliseront les travaux sur le site du Lundi au Mercredi. Les activités de loisir (spéléologie, baptême de l'air, VTT, trottinette de montagne, Cap découverte) seront proposées du Jeudi au Dimanche.

Des interventions ponctuelles, notamment animées par des associations locales, sont prévues sur le site (observation de la faune et de la flore) et, en soirée, sur le lieu d'hébergement (présentation des chauves-souris et pose de gîtes à chauves souris, vannerie).

L'hébergement se fera au centre de vacances et de loisirs de Montricoux.

Encadrement :

L'encadrement du chantier est envisagé principalement avec les animateurs suivants :

Fabien Schmitt : animateur du Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement 82 (CPIE 82, Maison du patrimoine),
Meghann Heurtin et Marien Fusari, animateurs de la Société des Sciences Naturelles du Tarn et Garonne,
Pierre Charpentier, animateur de l'association Nature Vivante,
Olivier Fournalès et Valérie Manceau, animateurs de la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron.
Souaâd Ameziane et Sylvain Boutonnet, Animateurs Association Jeunesse du Carmausin (AJC) située au sein du Gal Albigeois et Bastides.

▪ **PARTENARIATS:**

Sont associés à la démarche de projet :

- Le Pays Midi-Quercy et le Pays de l'Albigeois et des Bastides,
- Le Conseil Général du Tarn et Garonne,
- Le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement 82 (CPIE 82, Maison du patrimoine),
- La Société des Sciences Naturelles du Tarn et Garonne,
- L'association Nature Vivante,
- Le Groupe Chiropères de Midi-Pyrénées,
- L'Association Jeunesse du Carmausin,
- Le Syndicat mixte de rivière Cérrou Vère.

▪ **EFFETS ATTENDUS**

Effet sur la biodiversité :

Les réalisations (ouverture de la mare, palissades, pose de nichoirs) pourront avoir un effet positif significatif sur la biodiversité (amphibiens, odonates, oiseaux ...) du site.

Aspect pédagogique :

A court terme, cette action doit permettre de sensibiliser des jeunes du territoire de la communauté de communes et des jeunes du Pays de l'Albigeois et des Bastides sur des questions environnementales et éco-citoyennes en lien avec la ressource en eau et favoriser chez eux des comportements respectueux de l'environnement.

A moyen et long terme, il s'agira de créer et exploiter un lieu pédagogique autour des thématiques « eau et biodiversité » pour d'autres enfants et jeunes permettant ainsi de prolonger l'action éducative du projet.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Les adolescents.

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Le projet aura un effet positif sur :

- l'axe 1 fiche action 1 : améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire.
- l'axe 1 fiche action 2 : favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale,
- l'axe 2 fiche action 3 : mutualiser, mettre en réseau les acteurs,
- l'axe 3 fiche action 5 : valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel, vecteur d'une identité territoriale.

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N°3.5

MESURE N°3 Volet 2

PRESAGE N°28073

1. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Coopération interterritoriale "Jeunes et territoires au fil de l'eau"

Action de sensibilisation : organisation d'un évènementiel sur l'eau à destination du grand public.

2. **LOCALISATION DE L'OPERATION** : plusieurs Communes du Pays Midi-Quercy, entre autres Vaïssac, Puygaillard-de-Quercy, Caussade, Monteils....

3. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** : Juillet 2008

MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRES : action coordonnée par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

La conception et la réalisation des animations prévue est confiée à des acteurs du territoire, en particulier :

- aux maîtres d'ouvrages qui ont participé à la mise en œuvre du projet de coopération LEADER+ (Communautés de Communes des Terrasses et vallée de l'Aveyron, association Los Estuflaires, CPIE Midi-Quercy...),

- à plusieurs acteurs locaux : Communauté de Communes du Quercy Caussadais, associations ...

4. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC**

COUT TOTAL TTC	Leader+	Département	Autofinancement
10 678 €	5339 (50 %)	2668 (25 %)	2671 (25 %)

5. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

FONCTIONNEMENT	10 678 €
<u>Prestations externes :</u> Conception et réalisation d'animations, frais de déplacement, de restauration, de communication par : - des Communauté de Communes (Terrasses et Vallée Aveyron et le cas échéant QRGGA) ; - plusieurs associations (Los Estuflaires, CPIE Midi-Quercy, SSNTG, Nature Vivante, CREN, ...) - établissement public - le cas échéant, des Centres de loisirs du Pays Midi-Quercy.	10 000 €
<u>Dépenses internes SMPMQ :</u> Frais d'envois et d'impressions de documents.	678 €
INVESTISSEMENT	0 €
TOTAL	10 678 €

6. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Un double objectif, à travers cet évènementiel :

- communiquer sur les actions réalisées en Pays Midi-Quercy par les maîtres d'ouvrage dans le cadre du projet « Jeunes et territoires au fil de l'eau » - faire connaître les actions, les outils créés ;

- par le biais des animations proposées, sensibiliser le grand public et le public jeune sur un ou plusieurs aspects de la ressource en eau (connaissance du milieu, gestion de l'eau, gestes écologiques).

OBJECTIFS

- Informer et sensibiliser sur la ressource en eau : connaissance, gestion, mise en valeur, comportements éco-citoyens
- Faire connaître et mettre en valeur les actions réalisées dans le cadre du projet de coopération,
- Instaurer des échanges entre les maîtres d'ouvrages du projet et le grand public, sur la base des animations proposées.

DESCRIPTIFS

Ces animations prévues s'inscriront dans le cadre des « **Journées Nature de Midi-Pyrénées** » **qui se tiendront du 24 mai au 1er juin 2008**, organisées à l'initiative du Conseil Régional et orientées cette année sur le thème de l'eau.

Au cours des Journées Nature, certaines animations sont envisagées et cofinancées dans le cadre du projet de coopération « *Jeunes et territoires au fil de l'eau* », d'autres sont cofinancées par d'autres programmes.

Déroulement prévisionnel des animations (susceptible de modifications) :

- Animations organisées dans le cadre du projet LEADER+ « *Jeunes et territoires au fil de l'eau* »

● **Inauguration de la musette pédagogique « eau », mercredi 28 mai**, outil de connaissance et support pour l'organisation d'animations. Créé par plusieurs CPIE pour les animateurs de centres de loisirs et le public jeune et présentée par le CPIE Midi-Quercy autour d'animations au bord de l'eau (enfants).

● **Sensibilisation auprès du public jeune (scolaires) sur la faune et la flore du lac du Gouyre (sur plusieurs jours, dates à fixer) :** mare, lac, oiseaux d'eau... Coordinateur : CC TVA. Intervenants : Société des Sciences Naturelles 82 et association Nature Vivante.

● **Découverte de la faune et la flore du lac du Gouyre pour le grand public, samedi 31 mai.**

Coordinateur : CC TVA. Intervenants : SSNTG et association Nature Vivante.

● **Visite de l'unité de traitement de eaux usées de St Etienne de Tulmont (sous réserve)**, pour le public jeune.

● **Animation(s) liée(s) à la pêche, initiée par la Fédération départementale de pêche ou une autre structure (sous réserve)**,

● Les actions liées au projet « Jeunes et territoires au fil de l'eau » feront l'objet d'une communication de la part de **radio CFM**. Sont notamment prévus :

- **élaboration et diffusion de reportages**, notamment sur les actions menées dans le cadre du projet de coopération (sentier d'interprétation dans la Communauté de Communes QRGa ; chantier loisirs jeunes dans la C. de Communes TVA ; création d'une musette de l'eau et réalisation de formations auprès des Centres de loisirs par le CPIE ; sensibilisation auprès d'enfants de centres de loisirs par l'Association Régionale des Fédérations de Pêche,....)

- **des messages d'intérêt général, multi-diffusés** : annonce des animations.

Ils seront **diffusés entre le 19 mai et le 1^{er} juin**.

- *Pour mémoire – d'autres animations sont prévues lors des Journées Nature Midi-Pyrénées en Pays Midi-Quercy, sur le thème de l'eau, mais hors financement dans le cadre du projet « Jeunes et territoires au fil de l'eau », par exemple :*

- Visites de la nouvelle station d'épuration de Monteils, Parc de la Lère, samedi 24 mai.

Coordinateur : CC Quercy Caussadais. Intervenants : le Syndicat des Eaux et la SAUR.

- Courses d'orientation dans le parc de la Lère. Coordinateur : CC Quercy Caussadais.

- Découverte de la flore et de la faune des prairies humides du Lemboulas, à Montpezat-de-Quercy, animée par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) et le CPIE Midi Quercy ;

- Balade de Pays autour du thème de l'eau, à St Antonin Noble Val, animée par un éducateur à l'environnement du CPIE Midi-Quercy ;

- Sensibilisation auprès des élèves du Lycée agricole Clair foyer à Caussade dans le cadre de la consultation du public sur le SDAGE Adour Garonne, assurée par le CPIE Midi-Quercy.

Les animations programmées bénéficieront des actions de communication prévues à échelle régionale, notamment :

- campagne d'information et de communication avant et pendant la manifestation auprès de plusieurs médias, presse, radio et télévision (+ élaboration d'un « kit presse »)

- programme accessible sur le site internet dédié à ces journées (www.journeesnature.midipyrenees.fr)

- mise à disposition d'affiches, de signalétique et d'un programme sur format papier : le « Guide Journées Nature 2008 ».

Des actions de communication locales auprès des médias sont également envisagées, elles seront initiées par le SMPMQ et par les co-organisateur des animations en Midi-Quercy.

▪ **PARTENARIATS:**

Les animations seront conçues et animées par :

- **les différents maîtres d'ouvrage du projet de coopération** (C. de Communes Terrasses et vallée de l'Aveyron, l'association Los Estuflaires, le CPIE Midi-Quercy et, sous réserve, la C.C. du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, la Fédération Départementale de Pêche) ;

- **d'autres structures locales, selon les animations prévues, entre autres** : association Nature Vivante, Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne, plusieurs établissements scolaires, plusieurs centres de loisirs du territoire, etc.

- d'autres partenaires sur les Journées Nature, hors financement Leader+ « Jeunes et territoires au fil de l'eau » (entre autres : actions coordonnées par la C. de Communes du Quercy Caussadais).

▪ **EFFETS ATTENDUS**

Effets positifs attendus sur la connaissance et la sensibilisation à l'environnement en particulier sur la ressource en eau : meilleure connaissance du milieu (faune, flore notamment) et de sa fragilité ; des modalités de traitement de l'eau ; développement d'initiatives éco-citoyennes et d'animations liées à l'eau (ex. utilisation de la musette pédagogique).

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Tous publics. Ponctuellement, animations orientées vers le public jeune (enfants, adolescents).

7. **JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+**

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Le projet aura un effet positif sur :

- l'axe 1 fiche action 1 : améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire.

- l'axe 1 fiche action 2 : favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale,

- l'axe 2 fiche action 3 : mutualiser, mettre en réseau les acteurs.

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

FICHE PROJET VALIDEE LE 01/02/2008

OPERATION N° 4.1

VOLET 2 - ACTION N°4

PRESAGE N° 28076

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Projet de Coopération interterritoriale « Structuration d'une filière locale « Bois-Energie » entre territoires Nord Midi-Pyrénéens.- Organisation de chantiers

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Territoire du Pays Midi-Quercy et plus précisément à Caussade et à Vaïssac.

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Démarrage du projet : à partir de janvier 2008 - Fin du projet : 31 août 2008

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Commune de Caylus

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : €TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Auto-financement
15 500 €	7 750 €					7 750 €

6. DEPENSES ELIGIBLES (HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	
Fonctionnement	15 500 €
Investissement	
TOTAL	15 500 €

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Ce Projet de Coopération interterritoriale « Structuration d'une filière locale « Bois-Energie » entre territoires Nord Midi-Pyrénéens a été présenté au Comité National de Sélection Volet 2 le 20 décembre 2006 et a obtenu un avis favorable. Pour ce projet notre GAL est associé au GAL Quercy Rouergue (GAL Chef de file) et au GAL Bouriane Causses du Quercy, GAL du Pays Albigeois et des Bastides

Les 4 Territoires partenaires de ce projet souhaitent à travers ce projet mettre en lien les acteurs locaux engagés ou souhaitant s'engager dans une démarche de développement du « bois-énergie » mais également créer une filière locale pérenne

▪ **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

L'objectif partagé est de contribuer à la structuration de cette filière en émergence dans une optique de développement territorial et de développement durable en réponse :

- à des questions d'envergure nationale : ressources fossiles limitées et lutte contre l'effet de serre.
- à des besoins spécifiques locaux : valorisation de ressources naturelles à forts potentiels sur les territoires, création et consolidation d'une activité économique, participation à une structuration cohérente avec les activités agricoles locales, valorisation de l'environnement et du paysage, amélioration de la cohésion sociale en étant pourvoyeuse d'emploi, et enfin, contribution à l'attractivité des territoires par une notoriété « développement durable ».

La commune de Caylus est propriétaire d'une installation de chauffage au bois déchiqueté qui nécessite un approvisionnement énergétique régulier (chauffage d'une maison de retraite, école, cuisine centrale, gendarmerie, logements de fonction). Dans ce cadre, la commune souhaite contribuer au développement territorial de la filière en s'inscrivant dans des chantiers tests représentatifs du territoire (élagage de peuplier, régénération d'un taillis de

châtaignier). Les chantiers proposés allient une concertation dont les acteurs représentent le territoire (chantier Caussade réalisé par un Entrepreneur de Travaux Forestiers local, chantier Vaïssac : plus-value sylvicole et paysagère forte pour un espace agricole en déperdition : châtaigneraie « malade » = pas de valorisation potentielle). L'évaluation de ces chantiers expérimentaux permettra d'envisager une sensibilisation des élus locaux pouvant aboutir sur une augmentation de consommation de bois-énergie (naissance et mise en place de projets) mais aussi et surtout une connaissance plus précise des chantiers de production de bois-énergie les plus représentatifs du territoire. La mise en concertation des divers acteurs (forestiers, agriculteurs et élus) implique un potentiel de reproductibilité visant à structurer de fait la filière faisant l'objet du programme.

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Dans un contexte de développement croissant des énergies renouvelables et conscient des problématiques environnementales et énergétiques actuelles, le GAL Midi-Quercy souhaite aujourd'hui, à travers ce projet de coopération, renforcer son engagement dans ces domaines et accompagner le territoire à valoriser au mieux ses ressources naturelles.

Fort d'un potentiel en ressource bois très important, mais également de différentes expériences en matière d'utilisation de cette ressource comme combustible (mise en place de réseaux de chaleurs et de chaudières collectives) et d'acteurs locaux très impliqués dans ces démarches (associations, élus, agriculteurs), la volonté est aujourd'hui de consolider l'ensemble de ces actions et de les structurer à travers une filière « bois énergie ».

L'enjeu est important puisqu'il s'agit à la fois de valoriser localement une ressource actuellement sous-exploitée mais aussi de s'attacher, à travers cette filière, à développer une activité porteuse de développement local tant en terme économique, que social, environnemental ou encore paysager.

En terme de ressource mobilisable, il s'agira de porter une attention particulière à la forêt paysanne et aux rebuts d'entretien des haies et du paysage.

L'objectif principal de cette action est d'identifier et de quantifier, en corrélant aux résultats obtenus, la pertinence des chantiers mis en place. Une analyse précise des conditions de réalisation et des résultats permettra d'optimiser la démarche en vue d'une reproduction de l'action. L'innovation du projet réside dans la caractéristique des chantiers mis en place dont la mise en valeur d'un patrimoine forestier non exploité (châtaigneraie de Vaïssac) et difficilement exploitable (chancre limitant à une exploitation papetière). Le manque de compétitivité des bois exploités dans le cadre de ces chantiers réside dans leur coût d'exploitation. Le deuxième objectif de cette action est donc d'identifier une méthodologie d'approche et une organisation optimale pour développer la compétitivité de ce type d'exploitation. Les intérêts multiples de cette action résident tant dans l'approche globale d'amélioration du paysage, qu'une recherche de méthode d'exploitation viable, qu'une optimisation économique des projets (production et consommation de bois énergie), qu'une amélioration environnementale notable (diminution des émissions de gaz à effet en substituant une consommation d'énergie fossile par une énergie renouvelable : le bois-énergie)

▪ **PARTENARIATS** :

Plusieurs partenaires sont associés aux chantiers tests de déchiquetage dont principalement le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), la Chambre d'Agriculture, la CUMA de Saint Antonin Noble, le Syndicat Départemental de Déchets Ménagers du Tarn et Garonne, un Entrepreneur de Travaux Forestier local, un agriculteur local.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX** :

Collectivités et intervenants de la filière bois, acteurs potentiels d'une filière de production consommation de bois énergie.

8. **JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+**

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Axé sur le thème « Valorisation des ressources naturelles et culturelles », le GAL Midi-Quercy a aidé dans le cadre du Volet 1 du programme Leader+ plusieurs projets liés aux énergies renouvelables : étude-action sur 2 cantons pour développer un réseau d'agriculteur autour d'un projet de chaufferie collective, acquisition de chaudières individuelles à bois déchiqueté auprès de 7 agriculteurs, animation d'un plan énergies du Pays Midi-Quercy dans le cadre d'un programme ATEnEE (2006-2009). Cette dernière opération intègre la filière bois énergie comme étant la source d'énergie renouvelable prioritaire à développer sur le territoire.

De fait, le projet de coopération proposé devrait concourir à structurer une thématique forte du plan de développement LEADER+ sur laquelle le GAL est particulièrement mobilisé depuis plusieurs années.